



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

POUR TOUS

Journées européennes du patrimoine
18-19 sept 2021
Ensemble, faisons vivre le patrimoine

À LA UNE / P.3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

CONSEILLER NUMÉRIQUE / P.4

ÉCOLE / P.5

INDEX DES ASSOCIATIONS / P.7

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS ET CONTACTS SUR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE .



SOMMAIRE

Édito 2

À la une 3

Journées du patrimoine

Nouveaux services..... 4

Actiom: une solution mutuelle
Conseiller numérique

Actualités scolaires 5

Des jeux pour nos écoliers !
La cantine à 1€
Travaux de restructuration de l'école
Distribution de gilets jaunes de sécurité

Vie communale..... 6

Vacci bus : 3ème dose
Cadeau de fin d'année des plus de 70 ans
Un taxi sur votre commune
Un beau cabanon dans le petit bois

Vie associative..... 7

Index des associations de la commune

ADESCA: un club d'entreprises..... 8

Informations utiles 9-10

Ouverture de la chasse
Bibliothèque
Bricolage & jardinage (règlementation)
Interdiction de brûlage des déchets

Conseil municipal 11-15

Comptes rendus

Agenda 16

Carte d'identité et passeport 16

Etat-civil 16

Directeur de la publication

Lionel GACHARD

Création graphique

Comité communication

Impression

Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac

contact@saintciersdabzac.fr

Tel : 05 57 49 40 69

ÉDITO

C'est la rentrée !

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

L'été s'achève laissant place à la rentrée scolaire et la reprise des habitudes. Malgré une météo parfois capricieuse, le bilan des animations de la saison estivale est plutôt positif avec notamment une belle réussite pour les marchés nocturnes.

Rentrée, signifie également reprise des activités associatives. Si vous avez raté le forum des associations du samedi 4 septembre, il est encore temps d'aller les rencontrer. Vous trouverez dans les pages suivantes les coordonnées des différentes associations qui interviennent sur la commune.

Vous pourrez d'ailleurs découvrir en dernière page l'agenda de la commune avec de très nombreuses animations proposées par les associations jusqu'à la fin de l'année. On notera le retour d'une fête foraine sur la commune début octobre avec deux jours d'animations organisée par le Comité des Fêtes qui donne une suite au retour réussi cet été d'un feu d'artifice que nous avons tiré le 14 juillet.

Le travail continue donc pour faire revivre la commune...

Cette rentrée, c'est également l'arrivée de nouveaux services pour l'ensemble des habitants de notre commune :

- la mise en place d'une mutuelle sociale en partenariat avec l'association ACTIOM pour permettre à chacun d'avoir accès à une mutuelle abordable.
- le recrutement d'un nouvel agent au sein de la mairie pour occuper le poste de conseiller numérique. Il se tient à votre disposition gratuitement pour vous aider dans l'utilisation de l'outil informatique et d'Internet.

L'équipe municipale continue en cette rentrée son action pour mener à bien les différents projets prévus au budget comme notamment le projet de restructuration de l'école dont le bureau d'étude entame la définition précise du projet.

Ce week-end du 18 et 19 septembre, les élus et habitants volontaires du comité Culture et Patrimoine vous ont concocté un beau programme pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la commune avec des visites de l'église mais aussi un rallye qui vous fera parcourir d'autres lieux comme notamment une ancienne cabine téléphonique rénovée, un métier à ferrer que nous venons de finir de rénover et bien d'autres choses.

Enfin, pour terminer, les agents des services techniques poursuivent leurs différentes missions avec à partir de cette semaine le fauchage de l'ensemble des bords des routes communales et de l'intérieur des fossés.

Ces travaux dureront environ 4 semaines en fonction de la météo. Merci d'être vigilant durant cette période où vous pourrez également croiser de nombreux tracteurs sur les routes avec le démarrage des vendanges.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée. Rendez vous dans le prochain numéro qui sera publié mi-décembre.

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Journées du Patrimoine

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

Les journées du patrimoine ont lieu cette année le samedi 18 septembre et le dimanche 19 septembre 2021.

A cette occasion, le comité culture et patrimoine organise plusieurs animations gratuites sur ces 2 jours (de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures).

Vous pourrez entre autre participer à un rallye pour tous afin de découvrir notre patrimoine communal.

Des visites libres ou guidées de l'église St Cyr seront aussi organisées (en respectant le protocole sanitaire) qui permettront en outre de découvrir les travaux de restauration effectués par les bénévoles que nous remercions.

Une exposition d'anciennes tenues liturgiques se tiendra aussi dans l'église.

Le samedi soir aura lieu un récital (orgue/clavier) à l'intérieur de l'église à partir de 20h30 (pass sanitaire obligatoire, sans réservation et places limitées).

Nous espérons vous voir nombreux pour ces animations dont l'accueil sur les deux jours se fera devant l'entrée du cimetière.



**Les 18 et 19 septembre 2021
de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.**

Plusieurs animations gratuites sur ces 2 journées dont:

-UN RALLYE POUR TOUS À LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE DE SAINT CIERS D'ABZAC

-EXPOSITION D'ANCIENNES TENUES LITURGIQUES DANS L'ÉGLISE SAINT CYR

-VISITE DE L'ÉGLISE
(en visite libre ou guidée- renseignements sur place)

**-RÉCITAL GRATUIT (orgue/clavier) dans l'église
le samedi 18 septembre à 20h30***

Respect du protocole sanitaire en vigueur

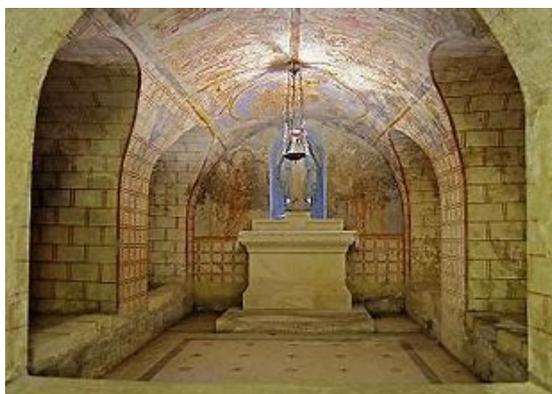
*Pass sanitaire obligatoire pour le récital dans l'église, pas de réservation et places limitées.

PATRIMOINE POUR TOUS

www.journeesdupatrimoine.fr | #JOURNÉESDUPATRIMOINE



Vendredi 17 septembre
Journée dédiée aux scolaires



EGLISE :

Les travaux continuent à l'église, nous remercions toutes les personnes qui veillent sur ce patrimoine.

L'église est ouverte de 10h à 18h.

Ceux qui le souhaitent peuvent amener un bouquet de fleurs de leur jardin pour embellir l'église.

ACTION : une solution mutuelle

La mutuelle, un vrai sujet de société qui coûte cher !

Il y a quelques mois, nous avons rencontré le référent de l'association Actiom qui nous a présenté le dispositif ma commune ma santé. C'est un programme qui consiste à signer un partenariat santé afin de bénéficier de tarifs compétitifs pour tous les administrés de notre commune.

Le 2 juin 2020, le conseil municipal a validé cette convention. Afin que tout le monde puisse bénéficier de ces tarifs, une permanence vous sera proposée par le référent de l'association Actiom pour vous aider dans cette démarche.

Pour tout renseignement, vous pouvez si vous le souhaitez demander à être recontacté ou envoyez un mail à : ccas@saintciersdadbzac.fr



ACTION

Actions de mutualisation pour
l'amélioration du pouvoir d'achat

Conseiller numérique



Votre
**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

vous accueille

À la mairie, sans rendez-vous :
du lundi au vendredi 9h - 12h
et 14h - 18h les lundis et vendredis



Je peux vous aider à :



Prendre en main tous les équipements numériques (ordinateurs, smartphone, tablette, etc...)



Naviguer sur internet : apprivoiser les outils et le fonctionnement du web



Créer et gérer (stocker, ranger, partager...) vos contenus numériques



Envoyer, recevoir, gérer vos courriels



Installer et utiliser des applications sur smartphone



Connaître les usages et le vocabulaire numérique



Apprendre à utiliser les logiciels bureautiques



Communiquer en ligne avec aisance

...et bien plus !

Contactez-moi : [05 57 49 40 69](tel:0557494069)
ou julien.noel@conseiller-numerique.fr



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

M. NOËL Julien est votre conseiller numérique, prochainement des ateliers seront également en place pour vous aider dans vos difficultés numériques.

N'hésitez à prendre contact avec lui !

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, UN ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Vous souhaitez avoir un article dans notre gazette ? C'est possible ! Nous vous invitons à nous contacter par mail contact@saintciersdabzac.fr afin de convenir d'un rendez vous .

Des jeux pour nos écoliers!

L'ensemble de l'équipe municipale remercie l'association PEP'S au nom de tous nos écoliers.

Elle a eu la gentillesse d'offrir aux élèves des jeux de cour qu'ils ont pu retrouver dès la rentrée. Ils ont à leur disposition des cerceaux, des ballons sauteurs, un puissance 4 géant, des cages de buts et paniers de basket.

Encore merci à eux, les élèves en feront bon usage !



La cantine à 1€

Le dispositif "cantine à 1€" continuera cette année. Après un bilan positif, la municipalité a décidé lors du conseil municipal de septembre de reconduire cette action qui permet à plus de 75% des familles d'en bénéficier.

Elle a cependant modifié quelque peu les tarifs qui seront désormais de:

- 1.00 € pour les quotients inférieurs à 1300
- 2.80 € pour les quotients de 1300 à 1600
- 3.00 € pour les quotients supérieurs à 1600

Nous avons revu le dernier palier avec une baisse de 0€20 pour répondre aux attentes des familles.



Travaux restructuration de l'école

La restructuration de l'école est un des gros projets de notre programme électoral.

Celui-ci prévoit la construction d'un nouveau bâtiment notamment et un réaménagement complet des parkings d'accès.

Ce projet dont les travaux doivent démarrer dans le courant d'année 2022 est actuellement en cours d'élaboration auprès d'un bureau d'étude spécialisé qui fera une présentation publique du projet final vers le mois de Mars 2022.

DISTRIBUTION DE GILETS JAUNES POUR VOS ENFANTS

110 enfants prennent le bus scolaire sur notre commune chaque jour pour se rendre dans 5 collèges et 5 lycées.

Pour leur sécurité et celle des automobilistes, nous tenons à leur disposition un gilet jaune gratuit en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un pour votre enfant.

VACCI BUS : 3ème dose

Le Vaccibus repassera sur la commune le lundi 8 novembre 2021, uniquement pour les personnes de plus de 65 ans qui sont déjà à vaccination complète pour procéder à une 3ème injection. Si vous êtes concernés, vous pouvez contacter la mairie dès à présent afin de déterminer votre horaire de passage.



Cadeau de fin d'année à nos aînés

Comme l'an passé, le comité Santé, social et accompagnement des personnes âgées a le projet mi décembre de déposer un cadeau de fin d'année aux personnes de plus de 70 ans ayant leur résidence principale sur la commune.



Afin de n'oublier personne et pour faire le point sur les bénéficiaires (suite aux différents événements de la vie), merci de vous rapprocher de la mairie (ou auprès du comité par mail: santé-sociale@saintciersdabzac.fr) pour nous informer si un membre concerné de votre famille ne réside plus sur la commune depuis l'an passé (Ehpad, etc....) ou si vous êtes vous même concerné et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales suite à votre récent emménagement sur la commune.

Les cadeaux seront remis en main propre aux personnes destinataires uniquement.

Merci de votre compréhension.

Le comité Santé, social et accompagnement des personnes âgées.

Un taxi sur votre commune

Jean-Pierre MOLINA, chauffeur de taxi depuis plus de 30 ans, s'est installé récemment sur votre commune suite à l'accord du conseil municipal.

Il met à votre disposition un véhicule de 6 places pour les passagers.

Il vous emmènera à l'aéroport, à la gare ou à tout autre endroit que vous souhaitez.

Sachez également qu'il est agréé pour le transport d'enfant en famille d'accueil ainsi que pour le transport scolaire handicapé.

Prochainement, il souhaite mettre en place le transport médical en accord avec la sécurité sociale.

Ce passionné saura vous satisfaire par son expérience et sa gentillesse, les habitants de Saint Ciers d'Abzac seront d'ailleurs prioritaires.

N'hésitez pas à le contacter pour plus de renseignements.



Pour votre tranquillité, pensez à réserver au moins 48h avant au 06 03 85 77 65 de 5h à 20h 7J/7.

Un beau cabanon dans le petit bois



C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le travail de Sylvain de l'association Art O base et de ses acolytes pour le temps d'un week-end, Lily-Rose, Jordan, Maili, Jessy, Florestine, Lizéa, Alexandre, Lana, Clara, Lise, Lola et Tya.

Équipés de masques et de gants de protection, les jeunes apprentis ont suivi avec attention les conseils donnés par Sylvain pour embellir le cabanon situé à côté de la salle des fêtes.

Bravo à tous nos artistes !



Les associations de la commune

La commune de Saint-Ciers-d'Abzac est riche de nombreuses associations.

Nous vous encourageons vivement à participer et faire vivre ces associations qui ont besoin de volontaires tout au long de l'année pour mener à bien leurs différents projets !

Les associations sportives

FC Saint Ciers d'Abzac - Football au stade

De U6 à U7 les mercredis à 17h30 à 18h30

De U8 à U11 les mercredis de 17h 30 à 19h

de U12 à U13 les mardis et vendredis de 18h30 à 20h

Le foot détente adultes les vendredis de 20h30 à 22h

Infos et inscription : fcscdam@gmail.com



SCA Boxe Anglaise - Boxe à la salle des fêtes

Les Mercredis enfants de 16h30 à 17h30 et adultes de 17h30 à 19h

Les Vendredis technique et mise en gants de 19h à 21h

Infos et inscription : vignobles.lamothe@wanadoo.fr



Gym Volontaire - à la salle des fêtes

Les mardis de 19h20 à 21h30 - Gym volontaire

Infos et inscription : gym-volontaire@saintciersdabzac.fr

A.C.C.A : Association de chasse, pour la régulation et la préservation des espèces.

Infos et adhésion : verger.hubert@neuf.fr

Les associations culturelles

Les Amis de l'église : Association de sauvegarde et conservation de l'Église.

Infos et adhésion : patrimoine33910@gmail.com

Poly'sons : Association proposant des cours de musique : accordéon, batterie, piano classique, piano pop-rock, guitare classique, guitare électrique-folk-jazz.

Infos et adhésion : ecolepolysons33@gmail.com



Jumelage St Ciers d'Abzac/Seros : sur l'échange culturel entre l'Espagne et la France.

Infos et adhésion : comite-jumelage@saintciersdabzac.fr



Les associations d'animations

PEPS : Association des parents d'élèves qui aide les projets de l'école et crée des animations pour les enfants.

Infos et adhésion : assopeps33910@gmail.com



Festo'chai : Association faisant des manifestations sociales et culturelles, avec des activités pour petits et grands et des concerts.

Infos et adhésion : festochai@gmail.com



Comité des fêtes : a pour but de faire vivre et de créer des animations sur la commune.

Infos et adhésion : sca.comitedesfetes@gmail.com



Bouger festif dans le libournais: association à caractère social et solidaire ayant pour but de créer des animations et approfondir le vivre ensemble.

infos et adhésion: assobougerfestiflibournais@outlook.fr



Étoile Saint Cyrienne : Association du 3ème âge qui a pour but de créer du lien et rompre la solitude.

Infos et adhésion : 06 82 38 50 87

ADESCA : Un club d'entrepreneur

ADESCA (association des entreprises de St Ciers d'Abzac)

Un club d'entreprises c'est avant tout un réseau qui permet à des chefs d'entreprises, des cadres dirigeants de se rencontrer et de pouvoir échanger sur leurs activités, il est certain que c'est un véritable outil de développement économique, cependant c'est aussi un bon moyen d'échanger sur des problématiques rencontrées, que ce soit d'un point de vue économique, fiscal, juridique ou même social.

ADESCA (association des entreprises de St Ciers d'Abzac) est née d'une rencontre entre Vanessa Cayre, Conseillère en immobilier et Julie LEDRU Courtière en prêts immobiliers. « Nous avons mis en place un partenariat professionnel avec une envie commune d'avancer dans la même direction en partageant les mêmes valeurs »

Julie : « Je ne parvenais pas à trouver un club d'entreprises répondant à mes besoins, mes envies ou à ma vision de l'entreprise, de son développement et de ses différents partenariats.

Dans mes démarches de développement de réseau, j'ai contacté Vanessa il y a deux ans maintenant, qui venait également de s'installer en qualité d'agent immobilier sur la commune. Très vite, nous avons pu identifier que nous partagions les mêmes envies, la même éthique et la même volonté de travailler dans l'intérêt de nos clients. De cette

collaboration est née une relation de confiance qui nous a donné l'envie d'aller plus loin. »

Vanessa : Une rencontre professionnelle qui a permis de voir que nous avions avec Julie la même éthique et les mêmes envies. De part cette bonne collaboration d'équipe, Julie m'a parlé de club d'entreprise. L'idée a fait son bout de chemin et nous voilà aujourd'hui avec notre premier bébé qui je l'espère donnera envie aux entrepreneurs du coin de nous rejoindre afin de créer des collaborations professionnelles dans la joie et la bonne humeur !

L'idée de la création d'ADESCA est donc née d'une envie de partager nos valeurs avec d'autres professionnels dans un environnement convivial où chacun peut trouver l'aide, la confiance et le partage dont il a besoin pour se développer.

La petite graine plantée, elle a commencé à germer ! Nous avons entamé les démarches afin de se renseigner sur les possibilités qui s'offraient à nous. Nous avons contacté le Maire, Lionel Gachard et lui avons fait part de notre projet pour lequel il nous a apporté tout son soutien et des moyens logistiques.

L'aventure commence ici, les règles sont simples :

- un représentant par activité professionnelle partageant les mêmes valeurs.
- Une cotisation annuelle abordable afin que chacun puisse avoir sa chance.
- Des rencontres bimensuelles (envisagées plutôt en fin de journée mais cela reste encore à définir en fonction des disponibilités de chacun, une salle de la mairie étant mise à notre disposition)
- Des ateliers afin de pouvoir répondre à des questions, problématiques ou besoins.

Vous l'avez compris, il s'agit d'une création, toute aide, idée ou bonne volonté de chacun est bonne à prendre. Nous recherchons encore afin d'avancer dans la création et la mise en place d'ADESCA un(e) trésorier(e) et un(e) secrétaire.

Nous attendons avec impatience que les professionnels de St Ciers d'Abzac et des communes proches nous contactent afin de leur donner l'envie de nous rejoindre dans cette aventure.

Nous espérons ainsi pouvoir également participer au développement de notre belle commune et créer des partenariats forts dans le respect et le partage.

Julie LEDRU 06 38 67 20 16

Vanessa CAYRE 06 29 55 61 79



NUMÉROS UTILES:

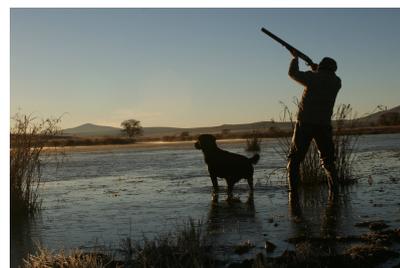
- Mairie: 05 57 49 40 69
(Astreinte: 07 66 65 35 50)
- Ecole: 05 57 69 55 04
- La Poste: 05 57 55 39 87

- Cabinet infirmier: 05 57 49 84 52
- SAMU: 15
- Pompiers: 18
- Gendarmerie: 17

Ouverture de la chasse

La chasse est ouverte depuis dimanche 12 septembre 2021 jusqu'au 22 février 2022.

Soyez vigilants notamment lors de vos balades !



Bibliothèque

Même dans notre petite bibliothèque de campagne, la présentation du pass sanitaire devient obligatoire pour les personnes de plus de 18 ans.

Les bénévoles se sont organisés pour conserver au maximum les horaires d'ouverture. Afin de garantir l'accès à la lecture à tous, les personnes qui ne disposent pas du certificat sanitaire pourront tout de même venir en restant devant la porte. Harry Potter pourra leur tenir compagnie pendant que les bénévoles leur prépareront une sélection de livres.

Nous pouvons remercier Michel ainsi que les petites mains qui l'ont aidé à confectionner ce panneau.

Le projet de prêt de jeux de société est toujours en préparation.

Nous avons reçu de nombreux jeux et nous vous en remercions.

Nous allons les trier, les préparer pour qu'ils soient disponibles en janvier.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de la bibliothèque, n'hésitez pas à nous rendre visite !



	Horaires d'ouverture	
	Matin	Après midi
Lundi	fermé	16h00-18h00
Mercredi	10h00-12h00	16h00-18h00
Vendredi	fermé	16h00-18h00
Samedi	10h00-12h00	fermé

Bricolage et jardinage

Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter les horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Pour la réussite de vos projets
immobilier sur le secteur **LIBOURNAIS**



capifrance

Experte en immobilier

Vanessa LO SICCO

06 29 55 44 34

vanessa.losicco@capifrance.fr

Des outils innovants
vous sont offerts !



**Artisan,
Commerçant,
votre pub ici ?**

Renseignements :
contact@saintciersdabzac.fr

 **SAINT-CIERS
D'ABZAC**

L'accession d'une propriété demeure un des facteurs socio-économiques des plus importants, votre attente nécessite une écoute et un suivi spécialisé, géré par un professionnel. Ambitieuse, consciencieuse avec toujours avec un immense plaisir à vous accompagner jusqu'à l'accomplissement final de votre projet. N'hésitez pas à me contacter !

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

Retrouvez tous nos conseils sur :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/interdiction-du-brulage-des-dechets-verts

VALorizon
maître de déchets, plus de ressources !

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Métrique de l'Énergie

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021 :

Présents: Lionel GACHARD, Cécile ABOUDARAM, Yann-Mickaël LAFFERRIERE, Félix DIOSO, Jacques DUEZ, Charlotte ROBERT, Christophe POUPART, Vanessa CAYRE, Sandra NEUVILLERS, Gisèle RAYMOND, Isabelle MARIOU, Jean Louis MICHEL, Isabelle HASSAN, Aurélien NEGRE
Excusé : K AUDINET (pouvoir Gachard)

DEMANDE DE BUDGET DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

Comité santé social accompagnements des personnes âgées : 3330€ (frigo partagé, cadeau aux aînés, accueil nouveaux arrivants, rencontres intergénérationnelles). Comité culture et patrimoine : 2000€ (journées du patrimoine, animations Noël et Pâques, expositions diverses, fête des voisins, vitrine mairie). Comité démocratie locale transparence et communication : 1947€ (panneaux d'affichage et indicatifs, banderole marchés, présentoir flyer, site internet). Comité économie et production locale : 7454€ (déplacement marché, barrières métalliques, guirlandes guinguette, tables et bancs, animation marché déduction faite des recettes générées par les food-truck et les marchés pour 4800€). Comité biodiversité faune et flore : 7000€ (verger, frelons, végétalisation cimetière, stérilisation chats errants, refuge à insectes). Comité vie associative sports et loisirs : 18126€ (journée citoyenne, local assos, subvention, téléthon, forum, course d'orientation). Comité enfance jeunesse éducation : 194237€ (nouvelle école, city-stade, alarme PPMS, fournitures scolaires, matériel informatique et de restauration + budget regroupement pédagogique (SIRP périssac/St Ciers) pour 60000€). Comité aménagement travaux sécurité : 246350€ (autoportée, voirie, défense incendie, camion benne, divers travaux bâtiments toiture/électriques, transfert Poste, accès PMR déduction faite des subventions attendues pour un total de 89410€). Comité environnement énergie mobilité : 13544€ (broyage, poubelles, abribus, candélabres. Déduction faite des subventions attendues pour un montant de 7600€). Choix à faire sur certains budgets Vote au prochain conseil.

REPRISE ET RÉTROCESSION DE CONCESSIONS :

délibération pour la reprise de 5 concessions abandonnées et accepter la rétrocession de la concession n°93. Les 2 propositions sont adoptées à l'unanimité

SIGNATURE DE CONVENTION AVEC LE SMICVAL DANS UNE DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET, PLASTIQUE ET PHYTO :

Délibération pour la signature de 3 conventions avec le SMICVAL pour entrer dans une démarche Zéro Déchet (soutien pour l'animation d'une démarche Zéro Déchet, Zéro Gaspillage à travers le programme « Ma commune Zero Waste ». Les engagements de chaque structure sont listés dans une charte. Il peut fournir des kits, livres pour les enfants etc ...), Zéro Plastique (s'engager à interdire l'utilisation du plastique à usage unique dans toutes ses activités, à renforcer la vigilance sur le respect des obligations, à inciter les acteurs qui occupent l'espace public (marchés, terrasse, manifestations etc.) à adopter les mesures) et Zéro Phyto (pouvoir solliciter et bénéficier de ces aides techniques et/ou financières proposées par les différents organismes publics, d'envisager de faire reconnaître cette démarche par une labellisation (Terre Saine)). Adopté à l'unanimité

MODIFICATION RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE :

La signature des conventions précédentes avec le SMICVAL nécessite une adaptation du règlement du cimetière :-art. 5 ajout d'un 5-1 (*La commune est en mesure de retirer toutes potées fanées ou autres plantes artificielles en état de dégradation avancée impactant la faune sauvage (oiseaux et petits animaux). La municipalité encourage un fleurissement durable en adéquation avec la végétalisation du cimetière. Des bacs permettant un tri sélectif et une valorisation des déchets sont proposés sur le côté du cimetière*)-art. 29 complété par : "Il est donc interdit de planter ou déposer des jardinières ou pots de fleurs dans les allées du cimetière devant les concessions". Adopté à l'unanimité

LA GESTION DES CHATS ERRANTS :

Il est proposé la signature d'une convention avec l'association 30 Millions d'amis qui permettra d'obtenir des aides financières pour la réalisation de campagnes de stérilisation des chats errants et par laquelle la commune s'engage à financer 50% du coût des actes de stérilisation et d'identification. Tarifsvus avec vétérinaire de Galgon. Adopté à l'unanimité.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS :

validation d'un arrêté pour la mise en place d'une campagne de stérilisation sur l'année 2021. Adopté à l'unanimité

NOUVEL AMÉNAGEMENT SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE POUR SÉCURISATION :

problèmes de sécurité sur le parking de l'école en raison notamment des incivilités. Dans l'attente du réaménagement du parking avec le projet de restructuration de l'école, des modifications provisoires sont proposées pour mise en place au retour des vacances. Adopté à l'unanimité.

ENQUÊTE POUR CHANGEMENT SENS DE CIRCULATION DES RUE DE L'ENFANCE, RUE LACOMBE ET RUE DE LA POTIÈRE :

Suite à une précédente étude présentée en conseil municipal, des enquêtes ont été menées auprès des habitants des secteurs concernés. Au vu des résultats, pour les rues de l'Enfance et rue Lacombe : adopté à l'unanimité. Pour la rue de la Potière : 4 abstentions, 8 pour le sens interdit, 3 contre.

MODIFICATION CONTRAT SMICVAL RAMASSAGE DES OMR :

Dans la démarche de réduction des charges, il est proposé de modifier les contrats : Part fixe 5500€ par an - par variable 3500€. Adopté à l'unanimité

MISE EN PLACE DE 3 NOUVELLES POUBELLES DE VILLE :

élaboration pour la mise en place de 3 nouvelles poubelles de ville à la mairie, à l'école et au cimetière. A voir pour poubelle tri sélectif ? vote pour l'emplacement : 14 pour

CONTAINER À VERRE DE LA RUE MAX LINDER :

Proposition, après concertation avec le SMICVAL, pour remplacer le container à verre qui serait placé à l'entrée du parking du petit bois rue Max Linder. Adopté à l'unanimité.

DÉPLACEMENT DE LA BORNE À VÊTEMENTS :

Régulièrement la borne à vêtement est utilisée en mode "décharge". Proposition pour la déplacer à l'entrée du parking de la salle des fêtes afin qu'elle soit dans le champ de la vidéosurveillance. Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION POUR LA PROTECTION DES DONNÉES :

Lors du précédent conseil municipal, le conseil municipal a délibéré favorablement pour la signature d'une convention avec Gironde Numérique pour la délégation de la protection des données mais sans désigner d'agent de liaison permettant de faire l'interface avec Gironde Numérique. Il est proposé de désigner Lionel GACHARD à ce poste. Adopté à l'unanimité

PROPOSITION DE CRITÈRES POUR LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

afin de respecter la transparence vis-à-vis du soutien aux associations et du versement des subventions, à la demande du conseil municipal, le comité vie associative propose une grille de critères différenciés selon le type d'association qui ont été classées en 3 catégories : Culture, Sport et Animations. Pour chaque catégorie, ont été retenus des critères qui favorisent l'implication des associations dans la vie de la commune. De plus, les associations sportives accueillant des enfants reçoivent une aide plus importante. Chaque critère permet d'obtenir une partie de la subvention de base de la catégorie.

Pour l'association Poly'sons (école de musique) il est proposé de reconduire la subvention à hauteur de 50€/ enfant de St Ciers inscrit (dans la limite de 300€). L'association Les Amis de l'église indique qu'elle aura du mal à remplir le critère : « Action sociale » au vu de sa cotisation annuelle faible (10€ par personne). Vote : Pour 10, contre 3, abstentions 2. Le critère "adhérent de moins de 18ans" devra être retravaillé. Le comité va sensibiliser les associations par la mise en place d'une liste d'idée pour limiter les déchets.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Cession du Tractopelle acheté en commun avec Périssac : ok La personne va venir le chercher.

Eclairage public= changement éclairage fin avril au plus tard pour extinction nocturne

Réglage éclairage stade = reporté au jeudi de la semaine prochaine aux environs de 20h

Une dame demande un droit de passage par le dépôt communal pour accéder à un terrain derrière dont elle n'est pas propriétaire.

Demande de groupe de travail sur les règles de PLU (5 élus et 5 citoyens de préférence) (exemple abri de jardin, clôtures...) pour proposer d'autres alternatives et adapter à ce qui se fait aujourd'hui. Elus se proposant= Jacques, Vanessa, Cécile, Yann-Mickael, Isabelle M.

Vérification pour la gratuité des plaques du columbarium : l'entreprise n'existe plus...

Montant des concessions échues= perte conséquente et prix exact vérifié

Récupérateur de bouchons de liège bientôt mis en place, après suggestion et aide d'une habitante et via association Agir cancer Gironde qui reverse les bénéficiaires ensuite à l'hôpital Bergonié.

Séance clôturée à 22H15

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2021 :

Présents : L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, C POUPART, V CAYRE ,S NEUVILLERS, I MARIOU, J L MICHEL, I HASSAN, A NEGRE.

Excusés : K AUDINET (pouvoir à L Gachard), G RAYMOND (pouvoir I HASSAN)

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal : Adopté à l'unanimité

TRAVAUX POUR LA SÉCURISATION DU DÉPÔT MUNICIPAL :

Le dépôt n'a jamais été clôturé, le but est de sécuriser le dépôt (grillage) et de le fermer + réfection toiture + bâches à changer + portail= 8700 euros (prévu au budget). Plaques avec amiante à enlever= voir déchèterie qui prendrait encore gratuitement. Adopté à l'unanimité.

ADHÉSION AUX SERVICES DE GIRONDE RESSOURCES :

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Mr le Maire à signer la convention aux services d'assistance technique proposés par Gironde Ressources pour une cotisation annuelle de 50 €. Nous utilisons déjà les services de Gironde Ressources sur le projet école notamment mais ne sommes pas à jour de notre cotisation. Adopté à l'unanimité

VENTE DU TRACTOPELLE :

Un acheteur est prêt à acquérir le tracto pour la somme de 800 € à se partager entre St Ciers d'Abzac et Périssac. Le trésor public a besoin d'une délibération autorisant la vente pour 400€ au profit de la commune. Adopté à l'unanimité.

LANCEMENT DU CALI BUURTBUS :

Projet pour une solution de transport par minibus pour relier les marchés du dimanche matin grâce à des chauffeurs bénévoles. Le protocole d'expérimentation permet d'acter le périmètre de l'engagement de chaque partie . gestion par l'association « Bouger festif dans le Libournais ». L'adhésion à l'association est gratuite. lecture des statuts en séance, info sur la gratuité à rajouter. Vote sur le protocole : Pour 11- Contre 1 - Abstention:3.

MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE :

En lien avec le CCAS, il est proposé une convention avec ACTIOM pour accompagner les habitants à améliorer leur couverture sociale à des tarifs négociés. Le conseiller déterminera le meilleurs coût et aidera à la constitution du dossier. Cette convention ne coûte rien à la commune. Adopté à l'unanimité.

VALIDATION DE DEVIS SUPÉRIEURS À 1000€ :

Tables et bancs prévus au budget : le prix a augmenté, le comité de commander seulement 50 bancs pour rester dans le budget. Coffrets électriques pour les marchés = devis de 1360 euros mais seulement 450 euros restant à la charge de la commune.

MODIFICATION TARIFS DES MARCHÉS :

Mise à jour nécessaire des règlements des marchés afin de pouvoir apporter une réponse aux stands occasionnels. 20% des emplacements doivent rester libres pour ces stands volants qui seront tarifés à 15 euros pour le marché du matin et 30 euros pour les marchés nocturnes. Pour les abonnés du matin : 50 centimes le m et un forfait de 2 € d'électricité. Pour les marchés nocturnes, emplacements fixes 90 euros pour la saison. L'objectif est de 20 à 30 commerçants. Tarifs adoptés à l'unanimité.

SUBVENTION FDAEC :

le conseil doit valider le dossier des subventions FDAEC et autoriser le Maire à déposer la demande subvention. Le FDAEC permet d'obtenir une subvention à hauteur de 80% du HT sur des achats de matériels ou sur des travaux de voirie. Le conseil municipal doit valider le programme d'investissement selon les projets déterminés lors du vote du budget. Adopté à l'unanimité.

AUGMENTATION DE LA LIGNE BUDGÉTAIRE ANIMATION :

pour l'animation des marchés nocturnes, le comité a demandé 2250€ du budget pour les groupes musicaux. Ce budget est insuffisant car il est impossible de trouver des groupes pour seulement 250€. Ces marchés étant importants dans l'animation de la vie communale, le comité demande l'augmentation de ce budget à 3400€. Pour : 13 contre : 0 abstention : 2.

TARIF POUR ENCART PUBLICITAIRE DANS LA GAZETTE :

Il est proposé de prévoir dans la Gazette l'équivalent d'une page A4 disponible en encart publicitaire payant pour les entreprises afin de réduire les coûts d'impression. Suggestion de faire un site internet avant la fin de l'année pour la mise en avant des commerces etc...Vote: Pour 13, Contre 2, Abstention 0.
achat d'un feu d'artifice financé par sponsoring : Le comité économie et production locale souhaite faire un feu d'artifice lors du marché nocturne du 14 juillet. Il est demandé au conseil d'autoriser l'achat de ce feu d'artifice pour un montant d'environ 1200 euros qui serait financé par une opération de sponsoring d'entreprises (participation libre en échange de l'affichage de leur logo à l'entrée du marché nocturne. 900 euros de promesses de sponsoring à ce jour. Vote: Pour 11, Contre 0, Abstention 4.

BILAN SUR LES POINTS NOIRS DE COLLECTE DU SMICVAL :

Suite à une rencontre avec les services du SMICVAL nous souhaitons vous présenter un bilan des points noirs de collecte sur notre commune et des solutions envisagées pour les faire disparaître : 15 Points retenus: sur les 15, 6 sont noirs.... A voir pour regroupement en commençant à en parler aux riverains concernés.
Adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PROJET DE GRAPHEUR LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS :

Lors du prochain forum des associations du mois de septembre, le comité Vie associative souhaite proposer une animation avec un graphiste professionnel pour la réalisation d'une fresque sur le bâtiment se trouvant dans le Petit Bois.
Devis de 1288 euros pour un travail de 16 heures (tarif sans les portes endommagées), pour participation sur 2 jours : inscription à faire en mairie (gratuit pour les participants)
Thématique de la fresque en cours d'étude
Adopté à l'unanimité.

PROPOSITION D'AJOUT D'UN CRITÈRE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Suite à la mise en place des critères pour l'attribution des subventions aux associations, le comité Vie Associative, souhaite soumettre un critère supplémentaire à la validation du conseil municipal: bonus pour les associations sportives qui n'ont pas accès aux bâtiments communaux de façon régulière (n'utilise pas eau, électricité etc...)= 60 euros proposé.
Vote: Pour: 11 Contre: 3 Abstention: 1.

GESTION DES CHIENS ERRANTS NON-IDENTIFIÉS :

Proposition du comité biodiversité pour la gestion des chiens errants non-identifiés= souci du propriétaire connu dont le chien n'est pas identifié= soit on amène directement le chien au SIVU (pour respecter la loi) ou on fait un peu de social, on contacte la personne et le comité propose un document à faire signer au propriétaire qui doit s'engager à faire identifier (ce qui est la loi) son animal sous 8 jours.
Privilégier peut être en premier la sensibilisation?
En un an, 25 chiens errants (1/3 non identifiés approximativement)
Vote Pour: 6 Contre: 4 Abstention: 5
A revoir sur la responsabilité du maire engagé et pas celle du conseil (police du maire)= nouveau vote à envisager après renseignements pris...

PROPOSITION POUR LA MISE EN PLACE DES « TOMATES PARTAGÉES » :

Suite à un don de plans de tomates de la part du SMICVAL le comité Biodiversité souhaite proposer la mise en place d'une opération « Tomates partagées » sur la commune= Jardinières à disposition sur différents endroits de la commune pour planter, entretenir etc.
Vote pour pouvoir faire les plantations. Adopté à l'unanimité

18 – PROJET DE PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE :

Le comité Culture et Patrimoine propose la mise en place de prêt de jeux de société par la bibliothèque sur le même principe que les livres et demande l'autorisation au conseil municipal pour réaliser ce projet ainsi que la modification du règlement intérieur pour y ajouter cette notion.
Pour information supplémentaire, Marie Christine propose une armoire à restaurer par les cantonniers + Demande d'achat de 400 euros de jeux neufs (pris sur le budget de la bibliothèque) et demande de dons de jeux d'occasion (publication à faire dans ce sens sur Facebook et journal de la commune).
Dans ce cadre, demande de formation d'une journée par Marie Christine au Temple (commune à côté du Porge- qui fait le lien entre les livres et les jeux de société contrairement à des bibliothèques plus proches)
Remerciements auprès de Marie Christine pour les recherches et l'étude de ce projet. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE :

Rajout à l'article 5 du règlement intérieur du cimetière l'interdiction de fumer : « Article 5. Comportement des personnes pénétrant dans le cimetière communal.
L'entrée du cimetière est interdite aux personnes ivres, aux marchands ambulants, aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés, aux visiteurs accompagnés d'animaux à l'exception des chiens accompagnant les personnes malvoyantes, ainsi qu'à toute personne qui ne serait pas vêtue décentement.
Sont interdits à l'intérieur du cimetière:
-
- Le fait de jouer, boire, manger et fumer » (dernière mention rajoutée). Règlement affiché sur place ainsi que les concessions reprises récemment.
Adopté à l'unanimité

PROPOSITION D'EMPLACEMENT D'UN LOCAL DE RANGEMENT POUR LES ASSOCIATIONS :

Le comité Vie associative souhaite proposer au conseil municipal la validation d'un emplacement afin de réaliser un local de rangement pour les associations sur la périphérie de la salle des fêtes avec un accès direct à la salle des fêtes.
Attendre l'étude de la nouvelle école pour savoir si cela ne gênera pas un passage éventuel autour de la salle des fêtes
-Report de la question, le sujet sera traité après avoir avancé sur le sujet de la rénovation de l'école par le bureau d'étude et une réflexion sur le réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes pour récupérer de la surface.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION « BOULES D'AMOUR » :

Le comité Vie associative demande au conseil municipal de délibérer favorablement pour le versement d'une subvention de 150 € à l'association « Boules d'amour » qui intervient en partenariat avec la commune pour la gestion des populations de chats sur notre commune. Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION POUR UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ACHATS DE FORMATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ:

Le syndicat des eaux a été maintenu finalement, il souhaite réintégrer ce groupement de commandes. Pour qu'il puisse le faire il faut une délibération de chaque commune. Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

-Suite à étude dans le cadre de la mission Hérisson organisée par la LPO, le comité Biodiversité, faune et flore a mis en place d'un tunnel : constatations qu'il y a bien des hérissons sur la commune.

-Fermeture d'une classe prononcée sur Périssac: cette fermeture interroge car 32 élèves inscrits hors commune au niveau du RPI.

Pas de sortie du RPI pour la rentrée prochaine (décision de l'inspectrice, trop juste suite entre autre aux décisions de mouvement des enseignants déjà actées)

-Organisation des élections départementales et régionales du 20 et 27 juin= besoins de bénévoles pour tenir les bureaux de vote : (3 par bureau =8h-13h-13h-18h). Matin= Cécile, Isabelle Mariou (pas dispo le 27), Vanessa, Christophe, Jean louis, Aurélien

Après midi=Yann, Félix, Vanessa (pas en journée entière), Sandra, Charlotte

Jacques et Isabelle Hassan = matin ou après midi peu importe. Voir Pour Gisèle ce qu'elle préfère

-Conseiller numérique : recrutement en cours, rencontre avec le centre de formation qui va gérer la formation du conseiller (1 jour par semaine et 4 jours sur 3 mois à partir du 5 juillet)

-Taxis sur la commune : pas possibilité de mise en place de taxis pour l'instant car la commission au niveau de la préfecture n'a pas encore été renouvelée depuis 2020 = Pour passage en délibéré, il faut que cette commission accorde la mise en place donc pas possibilité de passage en conseil pour l'instant tant que le renouvellement n'est pas fait. Des personnes se retrouvent en impossibilité d'exercer à cause de ce fait ce qui n'est pas normal et la préfecture n'a pas donné de date précise du renouvellement de cette commission.

-Pour précision, dépenses de 1000 euros et plus doivent passer en CM même si budgétées

-Dépenses de moins de 1000 euros (exemple du déplacement des containers)= passage en Conseil Municipal préférable pour informer pour cette année.- Pour les prochains budgets, il faudra peut-être détailler les achats pour que tous soient informés en avance.

-Certains budgets soumis à subvention= doivent passer quand même en Conseil Municipal (+ suggestion d'une demande permanente de demande de subvention à envisager)

-Observatoire de la démocratie= va être démarré avec deux personnes (Mr De Kanel et Mme Rudelin)= pour discuter du fonctionnement avec eux, rendez vous pris le 09 juin à 19h à la mairie.

-Conseils municipaux à décaler lors des marchés nocturnes (le jeudi surement)

-Comment faire venir le public au conseil municipal par la suite? car la salle des fêtes est prise avec les associations...(problème de ne pas avoir de salle de conseil...)

-La gazette à venir = Enquête publique ajout éventuel de candélabres : peut être en parler en CM avant de le mettre sur la gazette...à décaler pour la gazette de septembre avec modification de l'article de présentation.

-Gazette finalisée envoyée à tous le mardi 08 juin avec un retour des comités le jeudi 10 juin à 22 heures maximum (48 heures pour vérifier).

Clôture séance à 22H51

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021 :

Présents :L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, C POUPART, S NEUVILLERS, G RAYMOND, I MARIOU, J L MICHEL, I HASSAN, A NEGRE

Excusés : K AUDINET (pouvoir Gachard), V CAYRE (pouvoir ABOUDARAM)

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal : Approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS :

(ligne budgétaire prévue 5000€) : Amis de l'église : 300€ - comité de jumelage Seros : 300€ - Foot : 600€ - Gym : 480€ - Boxe : 600€ - Chasse : 660€ - Peps : 300€ - Fest O chai: 300€ - Boule d'Amour : 150€ (reliquat 1810€). Interrogation sur la demande de "Bouger festif" pour organiser une fête locale (déjà prévue par le comité des fêtes). Vote 14 pour et 1 abstention pour l'organisation de la fête par le comité des fêtes. Demande de subvention pour "Bouger festif" : en attente de précisions sur leurs projets. Association "Les amis de l'église" : précisions apportées sur le rôle de l'association (aide au financement de travaux).

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION DE BOXE :

L'association de Boxe crée un parcours d'obstacles pour ses entraînements et pour organiser une course afin de soutenir des projets caritatifs (école au Mali). Présentation du projet par le président (parcours 5km, 24 obstacles, participation attendue 350 coureurs en mai 2022). 9 votes pour une subvention de 1000 euros (solde budget pour bouger festif et polysons).

DEVIS POUR LES SERVICES TECHNIQUES :

2 devis pour l'achat d'un transpalette adaptable sur le tracteur à 1608 € TTC et d'un désherbage thermique à 3108 € TTC. Adoptés à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION POUR LE PASSAGE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE :

Le service de gestion de la trésorerie nous invite à passer au compte financier unique à partir de 2023. Approuvé à l'unanimité.

ATTRIBUTION D'UNE ADS POUR UN TAXI SUR LA COMMUNE :

Le maire informe que le dossier envoyé au service des taxis début décembre 2020 est toujours en attente de la constitution de la commission consultative préfectorale qui doit statuer. L'attribution de cette place relevant du pouvoir de police du maire, il est demandé d'approuver cette création qui sera attribuée à M Molina Jean-Pierre. Le point d'attache sera fixé au niveau du parking des commerces. Approuvé à l'unanimité.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE :

proposition pour compléter l'art 5 par : « l'interdiction d'utiliser le caveau d'autrui comme table de travail ou d'y déposer du matériel ». Approuvé à l'unanimité.

RÉTROCESSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE :

Demande de rétrocession de la concession n°122 contre remboursement pour non occupation, soit 122.30 €. Approuvé à l'unanimité.

APPROBATION D'UNE CESSION RUE DE LA PRADELLA POUR POTEAU EDF :

Afin d'anticiper des problèmes liés à l'extension du réseau, il est proposé un alignement à l'euro symbolique et la prise en charge de l'entretien d'un nouveau fossé. Approuvé à l'unanimité

DÉFINITION D'UN NOUVEL EMPLACEMENT POUR LE MARCHÉ DU MERCREDI MATIN :

Le comité Economie et production locale souhaite déplacer le marché hebdomadaire du mercredi matin sur la zone près de la poste afin de créer une dynamique avec les commerces existants. Les travaux étant prévus au budget, en accord avec les préconisations du comité ATS, il est demandé qu'ils soient prévus au planning dès que possible. Approuvé à l'unanimité

DEMANDE D'ACHAT D'UNE VITRINE PAR LE COMITÉ CULTURE ET PATRIMOINE :

Le comité Culture et Patrimoine demande l'achat d'une vitrine d'exposition pour des documents et livres anciens dans le hall de la mairie. Présentation d'un devis pour 363.90 €. Approuvé à l'unanimité.

TRANSFERT DE L'AGENCE POSTALE À LA MAIRIE :

Afin d'améliorer la sécurité de l'agent en poste à l'agence postale, dans le cadre des besoins de réaménagement pour l'accueil du conseiller numérique, proposition de délibération pour valider le transfert de l'agence postale à la mairie. Cette délibération permettra de lancer le travail d'organisation avec La Poste. Approuvé à l'unanimité

AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE POUR ACCUEILLIR L'AGENCE POSTALE ET LE CONSEILLER NUMÉRIQUE :

Suite à la confirmation de l'arrivée d'un conseiller numérique, présentation par le comité ATS des 3 propositions d'aménagement. Avis de la majorité pour un approfondissement sur le plan n°2 avec des modifications. Prendre l'avis du personnel travaillant sur place.

DÉLÉGATIONS AU MAIRE :

En accord avec l'article L 2122-22 du CGCT il est proposé au conseil municipal d'accorder une délégation au maire sur différentes, un rapport des décisions prises sur ces sujets sera ensuite transmis aux élus. Report du vote.

PROPOSITION POUR L'INSTALLATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE EN 2022 :

Propositions pour l'installation d'un radar pédagogique courant 2022. Report du vote.

CAMPAGNE DE BROYAGE PRÉVUE À L'AUTOMNE :

Le comité environnement énergie mobilité souhaite préparer la campagne de broyage prévue à l'automne pour un coût de 250 € avec mise en place d'une régie unique à la demande du trésorier. Accord validation lors du prochain conseil.

VALIDATION D'UNE ENQUÊTE CITOYENNE POUR SÉCURISATION DE LA RUE DE GÂT :

Pour sécuriser l'intersection entre la rue de Gât et la RD10, le comité ATS propose la mise en place d'un sens unique montant à partir de la dernière maison située sur le bas de la rue et requiert l'accord du conseil pour le lancement d'une enquête auprès des habitants concernés. Approuvé à l'unanimité.

INSTALLATION D'UNE BARRIÈRE MOBILE RUE LACOMBE :

Suite au passage en voie sans issue de la rue Lacombe, proposition pour installer une barrière équipée de cadenas afin de permettre le passage de la calèche Equipia. Budget envisagé env 450€ pour barrière bois (moins si matériaux de récupération). Installation de la barrière approuvée à l'unanimité. Financement : 11 pour la prise en charge intégrale par la commune, 4 pour prise en charge mutualisée.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- renouvellement du contrat avec Dekra (contrôle sécurité)
 - Demande de clef de la salle des fêtes par PEP'S = 11 votes pour.
 - Présentation esquisse du cabanon de la Garenne et demande pour passer le karcher sur les murs extérieurs + voir pour peindre les portes en noir.
 - Location du matériel communal : les chaises plastiques peuvent elles être louées en plus des chaises bois ? décision : seules les chaises bois peuvent être mises en location, les personnes réservant la salle ayant besoin des chaises plastique. Tarif 1€ le banc, 4€ la table, 0,25€ la chaise.
 - Tarif de location: 1 euro le banc et 4 euros la table, la chaise en bois à 25 centimes.
 - Demande pour revoir les arrêts du Buurbus et pour utilisation du véhicule pour le marché du mercredi. Réponse : La CALI utilise le bus du buurbus la semaine. - Le conseil municipal remercie Mr Langeron pour les nombreuses restaurations qu'il effectue sur la commune. Réflexion pour savoir comment le remercier.
 - Le comité de pilotage : Démarrage probable en septembre (selon conditions sanitaires ...).
 - Signature de l'édition du journal : de préférence « l'équipe municipale ».
 - Un agent technique a suivi la formation habilitation électrique.
- Fin de séance à 22h56.

L'Observatoire de la Démocratie

L'observatoire de la démocratie vient d'être lancé, avec M. Patrick DE KANEL, Mme Dolorès RUDELIN et M. Alain GUERIN.

Cet organe indépendant de la municipalité est nécessaire à la bonne marche de la participation citoyenne dans les différents comités tel que nous l'avons souhaité dans notre programme.

Ils sont à votre disposition en les contactant directement par mail : observatoire@saintciersdabzac.fr

Si vous souhaitez les rejoindre, vous devez écrire au Maire par mail : contact@saintciersdabzac.fr



Septembre :

- **Les 18/09 et 19/09:** Journées du patrimoine par le comité Culture et Patrimoine;
- **Le 18/09:** Concours de pétanque par Bouger Festif dans le Libournais.
- **Le 25/09:** Soirée Moules-Frites + musique par Bouger Festif dans le Libournais.

Octobre :

- **Les 1, 2 et 3 /10 :** Fête foraine par le Comité des Fêtes.
- **Le 24/10 :** Vide-grenier par le Comité de Jumelage de Seros.
- **Le 30/10:** Halloween par PEP'S

Novembre :

- **Le 6/11:** Loto par le Comité des Fêtes.
- **Le 14/11:** Thé dansant par Bouger Festif dans le Libournais
- **Le 19/11:** Soirée TAPAS par le Comité de Jumelage de Seros.
- **Le 22/11:** Vide-jouets par PEP'S

A partir de mi-novembre et jusqu'à fin décembre, le comité des fêtes organise un Concours de décoration de Noël.

Décembre :

- **Les 3 et 4/12:** Téléthon
- **Le 5/12:** Marché de Noël par les Amis de St Cyr
- **Les 18 et 19/12:** Repas de Noël du Foot
- **Le 31/12:** Repas Saint Sylvestre par le Comité des Fêtes.

Carte d'identité et Passeport à st Denis de pile

Depuis le 1er septembre 2021, il vous est possible de prendre un rendez-vous sur le site internet <https://rendezvousonline.fr> pour venir à la Mairie de Saint Denis de Pile, vérifier votre dossier de demande préalablement réalisé sur <http://www.ants.gouv.fr> et déposer les pièces obligatoires.

Le service Etat civil reste à votre disposition pour de plus amples informations et pour vous accompagner tout au long de cette démarche administrative.

Contact : Service État civil / 05 57 55 44 20 / cni.passeport@mairie-saintdenisdepile.fr

La marche à suivre:

1/ Enregistrer une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr

2/ Prendre rdv en ligne sur rendezvousonline.fr pour venir en mairie vérifier le dossier et déposer les pièces obligatoires.

3/ Traitement du dossier par la Préfecture...

4/ Vous recevrez une notification dès que votre titre (carte d'identité nationale ou passeport) est prêt. Prenez alors rdv en ligne sur rendezvousonline.fr pour venir le retirer en mairie.

REALISER SA CARTE D'IDENTITE OU SON PASSEPORT EN MAIRIE



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- Le 20 août 2021 : James, Maurice, José RUDELIN et Xiaolei RONG
- Le 21 août 2021: Benjamin, Jean, Fernand GENTILHOMME et Virginie, Christiane, Michelle FARGES
- Le 28 août 2021: Hughes, Vincent FLOURY et Natacha, Marie HYBERTIE
- Le 28 août 2021: Ivan, Alexis RIOT et Naïma ACHARKI

PACS

- Le 29 janvier 2021: Andréa BOUCHERIE et Arnaud CIOMEÏ-LEPOITTEVIN
- Le 21 avril 2021: Hadjer OUZAGHLA et Nicolas MERLE
- Le 27 mai 2021: Laurène LAPIERRE et Florian BAILLIET

DÉCÈS

- Auréli BEGUIN 16 Juin 2021
- Françoise, Marie claud Simone GUERIN née BIGOT 17 Juin 2021